

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 5 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 décembre 2024, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 2 décembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Jean-Philippe MOULY, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Michèle GUIRAUD, Brigitte BILLOUX, Ernest DURAND, Christian BELAUT, Thierry VIALARD.

Excusés : Zalifaou BERNÈS

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Complément Subventions exceptionnelles : ALAE

Monsieur le Maire informe que l'ALAE face aux augmentations générales des services dues à l'inflation (matériel pédagogique, alimentaire, essence minibus...) ainsi que les frais de personnel, sollicitent un versement complémentaire de 574.37€ en complément de la subvention 2024.

Monsieur le Maire rappelle les versements effectués sur l'année 2024

1^{er} acompte au mois de mars de 20 000 €

2^{ème} acompte au mois de juillet pour Solde 10 703.23€

et propose de verser exceptionnellement un complément de subvention de 575€.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de verser une subvention de 575 € à l'ALAE ;
- Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Le Maire :

Laurent VANDENDRIESSCHE



Le Secrétaire de Séance :

Michel Belaval

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Castres